



# ANALYSE des STRATEGIES REGIONALES



**Dominique VIAL, consultante Cabinet AMNYOS**  
**Cécile WEIDMANN, chargée d'ingénierie AgroSup DIJON**

## Cadre de l'analyse

Les synthèses des stratégies régionales demandées par le Directeur Général de l'Enseignement et de la Recherche aux D(R)AAF dans son instruction technique

## Objet :

Actions à conduire au niveau régional dans le cadre de l'appropriation par l'enseignement agricole du projet de loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel »

# Actions à mettre en œuvre au niveau régional avant la promulgation de la Loi :

1. Engager des **échanges avec les représentants régionaux des secteurs économiques** relevant du ministère
2. Animer un temps d'**échanges avec les directeurs d'EPLEFPA et de CFA** sur la réforme
3. Construire un **projet de stratégie régionale de l'apprentissage** dans l'enseignement agricole.
4. Evaluer les **besoins en compétences nouvelles nécessaires à la mise en œuvre de la réforme** dans les établissements d'enseignement agricole.

# Une analyse pour quoi ?

Pour donner à voir les **diversités d'approches et le panel des possibles** exposés dans les documents de synthèse

Pour permettre aux régions **d'envisager des pistes** qu'elles n'ont pas encore explorées et d'approfondir le travail engagé.

Pour construire **l'ingénierie du plan d'accompagnement**

# Une analyse par qui ?

**AgroSup Dijon**, coordonnateur de cette analyse des stratégies régionales s'est entouré des compétences du **cabinet Amnyos**.

- Lecture croisée AgroSup Dijon-Eduter Ingénierie et Amnyos Consultants
- Analyse à partir d'une **matrice co-construite**
- Synthèse de l'analyse, conditions de réussite et points de vigilance par le cabinet Amnyos
- Perspectives par AgroSup Dijon

# Echelles d'observation

## Au niveau des établissements :

- Ce que dit la loi
- Ce que cela pose comme questions
- Les réponses proposées dans les stratégies régionales

## A l'échelle régionale :

- Sur le lien emploi-formation
- Sur la mise en œuvre opérationnelle.

# Méthodologie retenue

## 6 thématiques

- Fonction Management Pilotage
- Fonctions support
- Fonctions pédagogiques
- Partenariat socio-professionnels
- Autres OF et Système éducatif
- Individus bénéficiaires des formations

## Grille d'analyse :

Liste de critères et d'indicateurs classés par thématique dans la matrice.

Matrice renseignée par région, analyse croisée.

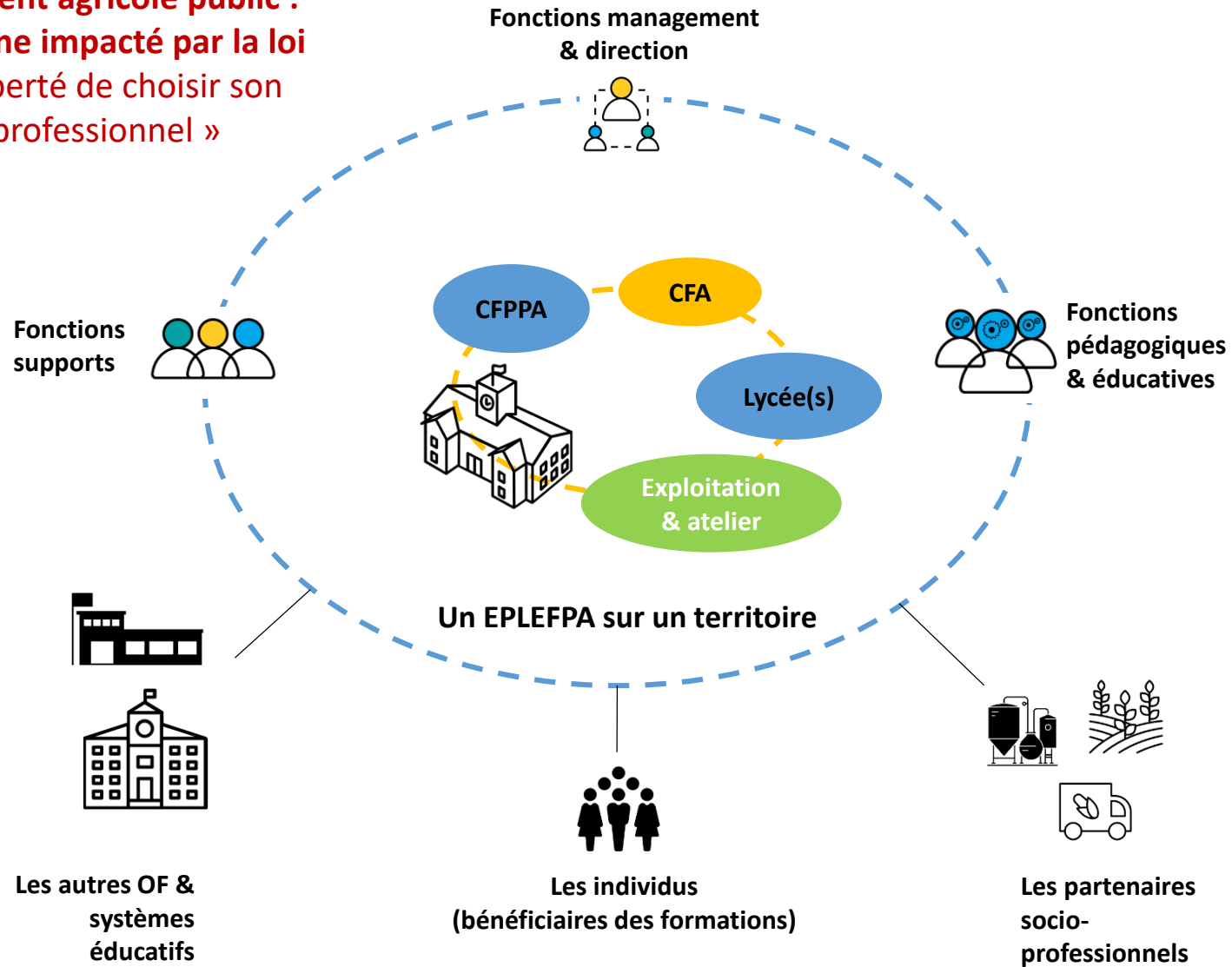


# Synthèse des résultats





**L'enseignement agricole public :**  
**un écosystème impacté par la loi**  
« pour la liberté de choisir son  
avenir professionnel »



# 1. Les changements induits au sein des EPLEFPA

- La fonction pédagogique
- Les fonctions supports
- La fonction managériale et de direction

# 1.1 La fonction pédagogique

## Notre lecture de la loi :

- Nouvelle définition de l'action de formation,
- Certifications à validité limitée dans le temps et à découper en blocs de compétences,
- Évolution du régime et de la création de la certification,
- Nouvelles missions des CFA en matière d'accompagnement.

# 1.1 La fonction pédagogique

## Notre lecture des notes régionales :

- Des atouts :
  - Des pratiques rôdées : mise en œuvre des unités capitalisables, du positionnement à l'entrée en formation, de l'individualisation des formations, la FOAD, les formations en situation de travail, etc.
  - Un réseau en matière d'ingénierie facilement mobilisable
  - Des UFA placées au sein des CFPPA : une « infusion » facilitée
- Des contraintes :
  - Un processus de fusion des Régions inachevé (ralentisseur)
  - Un calibrage des moyens resté inconnu / incertain (crainte)
  - Un positionnement instable des diplômes et titres (crainte)

## 1.2 Les fonctions support

### Notre lecture de la loi :

- Intégration des CFA dans le champs de la formation professionnelle : de nouvelles obligations et un nouveau régime à adopter
- Évolution des modalités de financement des CFA
- Un CPF ouvert et promu

## 1.2 Les fonctions support

### Notre lecture des notes régionales :

- Des atouts
  - Des EPLEFPA engagés dans des démarches « qualité »
  - De nombreuses compétences développées par les plans nationaux et régionaux annoncés en matière d'accompagnement des personnels et des établissements
- Des craintes :
  - L'équilibre financier de certains CFA (et CFPPA)
  - La maîtrise des nouveaux process (financier, accueil des individus, etc.)
- Et des « absences » ...
  - Monétarisation et désintermédiation du CPF

## 1.3 Les fonctions management & direction

### Notre lecture de la loi :

- Les CFA doivent se déclarer organismes de formation et les organismes de formation peuvent accueillir des apprentis
- Un important transfert de compétences :
  - Pilotage par les branches, et non plus par les Régions (ouverture / fermeture CFA)
  - Une reconfiguration des acteurs situés de l'environnement de l'EPLEFPA mais surtout au niveau régional
- Un changement dans les organisations du travail

## 1.3 Les fonctions management & direction

### Notre lecture des notes régionales :

- Pas évoquées en tant que telles mais présentes par la recherche d'un modèle de pilotage le plus adapté
- Des atouts :
  - Mise en place d'une stratégie de réseautage
  - 35 ans d'histoire façonnée par les Conseils régionaux
- Des contraintes :
  - La gestion des moyens (dont humains)



## 2. Les changements induits à l'extérieur des EPLEFPA

- Les partenaires socio professionnels
- Les autres OF et systèmes éducatifs
- Les individus

## 2.1 Les partenaires socio professionnels

### Notre lecture de la loi :

- Détermination du « coût contrat »
- Renforcement du rôle de la Région dans la politique régionale d'orientation
- Rapprochement des régimes d'alternance
- Création d'une aide unique (versée par l'État)

## 2.1 Les partenaires socio professionnels

### Notre lecture des notes régionales :

- Représentations régionales inégales
  - Branches et/ou des employeurs
  - Interprofession (à travers les Chambres d'agriculture)
- À la recherche du bon maillage

## 2.2 Les autres OF et systèmes éducatifs

- **Notre lecture de la loi :**
  - Réforme de la voie professionnelle
  - Intégration des CFA dans le champs de la formation professionnelle et tout OF peut se déclarer CFA
  - Rapprochement des régimes d'alternance

## 2.2 Les autres OF et systèmes éducatifs

### Notre lecture des notes régionales :

- Crainte des concurrences (public / privé)
- Crainte des concurrences (diplômes / certificats de branches)
- Déploiement de stratégies pour se protéger
  - Rassembler largement
  - Développer la qualité
- Régulation régionale avec les outils existants (CREFOP, CPRDFOP, etc., mais aussi PRIC, etc.)

## 2.3 Les individus

### Notre lecture de la loi :

- Évolution du contrat d'apprentissage
- Simplification des conditions de rupture du contrat
- Nouvelles voies d'accès : CPF de transition professionnelle et CPF
- Autonomisation des individus et modularisation du diplôme (blocs de compétences)

## 2.3 Les individus

### Notre lecture des notes régionales :

- Une grande diversité de situations
- L'individu n'est cependant pas (encore) replacé au centre du système (le mettre en situation de choisir)
- Objectif évoqué : détacher l'individu de son statut pour ouvrir les principes de la mixité (publics, parcours)

# En conclusion

## Ce sera plus facile s'il existe :

- Une dynamique forte de réseautage
- Une relation étroite avec le monde professionnel
- Une dynamique forte d'innovation pédagogique

## Et si se développe une vigilance accrue :

- Sur le dynamisme de certaines branches et/ou interprofession
- Sur la relation à l'enseignement agricole privé (lié aux familles sous contrat), entre concurrence et complémentarité
- Sur la place de l'Etat en région (ne pas sortir du quadripartisme ?)





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE  
L'ALIMENTATION

FORMATION PROFESSIONNELLE  
Plan  
d'ACCOMPAGNEMENT  
VERS UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ  
DE COMPÉTENCES

# PERSPECTIVES



AGRO  
SUP  
DIJON



amnyos  
groupe

# Des stratégies

Qui doivent garder en ligne de mire les **visées de la loi**

Elaborées au niveau de la DRAAF, voire du SRFD : **à consolider au niveau des EPLEFPA** et des centres.

**Libres** : sans « plan type », les synthèses sont variées, originales, qui ne peuvent être classées dans des typologies de stratégies.

**Contextualisées** : pas de solutions « recette », les stratégies ont pour fondations entre autres, les politiques régionales antérieures, les contextes socio-économiques, et les cartes des acteurs de la formation

# Des compétences à mobiliser

Relevant des trois fonctions, autour de situations clés :

- **Pilotage organisationnel** intra et supra EPLEFPA, **projet** d'établissement, **management** du changement, gestion des **compétences** ...
- Gestion **administrative et financière**, **gestion commerciale**, **ingénierie des parcours multimodaux**, relation « client »...
- Accueil des apprenants, **positionnement et accompagnement**, **individualisation et personnalisation**, **modularisation**, formation en **situation de travail**, appui aux **entreprises**,...

# Et des atouts sur lesquels s'appuyer

Des EPLEFPA organisés tels des Campus des Métiers et des Qualifications (**CMQ**)

Des CFA qui maîtrisent la **pédagogie de l'alternance**

Des CFPPA aguerris à la construction de **parcours individualisés**

Des **CdR**, des espaces propices à la multimodalité des formations

Des **instances** telles que le CEF, à mettre à profit des stratégies

Des **réseaux** de partage et de mutualisation

Une **politique qualité** bien engagée dans de nombreuses régions



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE  
L'ALIMENTATION



# MERCI DE VOTRE ATTENTION





Siège social  
11, avenue Philippe Auguste  
75011 **PARIS**  
Tél : 01 43 13 26 66 –  
fax : 01 43 13 26 65

26 boulevard du Docteur Petitjean  
21079 **DIJON**

Dominique VIAL

Cécile WEIDMANN

Vincent CIBOIS

Ghislaine NOUALLET

Magali PICHOT